

# ' ROCHE | INFOS '

Bulletin d'information  
de la municipalité de Roche-Lez-  
Beaupré

[www.roke-lez-beaupre.fr](http://www.roke-lez-beaupre.fr)

Février 2015

Directeur de la publication : Jacques KRIEGER

Conception et rédaction : Jacqueline COUTIN, Philippe COUTIN, Joël JOSSO,  
Philippe VALLET

Impression ESTIMPRIM- Besançon

[mairie@roke-lez-beaupre.fr](mailto:mairie@roke-lez-beaupre.fr)

## Mot du Maire

*Chers Rochoises et Rochois*



Le début d'année est consacré, pour l'équipe municipale, à la préparation du budget. Un débat d'orientation budgétaire aura lieu fin février afin de déterminer les priorités parmi l'ensemble des investissements envisagés en commission.

Les équilibres sont rendus ardues en raison de la baisse des dotations de l'Etat et des subventions. Nous pouvons cependant agir sur les dépenses de fonctionnement en s'engageant dans un processus d'économies. La réflexion est engagée...vers une extinction de l'éclairage la nuit entre 0H et 5H du matin.

Peut-être craignez-vous une hausse de la délinquance? C'est l'inverse qui se produit, aux dires des services de police. Vous aurez la possibilité de poser les questions que vous souhaitez aux gendarmes lors d'une prochaine réunion dont la date vous sera communiquée dès que possible, celle du 14/01/15 ayant été annulée pour cause de plan Vigipirate.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, nous sommes toujours à votre écoute.

*Votre dévoué*  
**Jacques KRIEGER**



## Conseil municipal du 5 janvier

### Convention avec GRDF pour installation et équipement de télérelève en hauteur

GRDF projette de mettre en place un système de comptage évolué du Gaz, permettant une meilleure fiabilité de comptage, une meilleure maîtrise des consommations, une facturation sur index réels.

Le Conseil a accepté de signer une convention pour mettre à disposition de GRDF des emplacements sur 4 bâtiments communaux pour installer des antennes.

### Ludothèque associative

L'association "Familles Rurales" a établi un système de mise à disposition de jeux : le Conseil accepte l'adhésion à l'association comme suit :

**Principe** : un véhicule de l'association se rend dans les communes du Doubs et fait circuler un stock de plus de 1 500 jeux avec lesquels les enfants peuvent, soit jouer sur place ou soit emporter à la maison moyennant une modique somme.

**Le coût** : 2 800 € par an pour un passage par mois (le lieu sera déterminé en fonction des disponibilités avec un seul ludothécaire).

### Avenant à la convention de partenariat signé avec l'UFCV pour le centre de loisirs et le périscolaire

La Commune a signé en 2011 une convention avec l'UFCV pour l'organisation des services liés à la jeunesse : centre de loisirs et accueil périscolaire, couvrant la période de 01/01/2012 au 31/12/2014 ; un avenant de prolongation jusqu'au 31/08/2015 est signé pour permettre une nouvelle consultation.

### Horaire de service du périscolaire le soir

Un courrier concernant 6 familles, (7 enfants) est parvenu en Mairie sollicitant une extension du service périscolaire du soir jusqu'à 18H 30.

L'UFCV a remis une évaluation du coût représenté par cette demi-heure supplémentaire : 3 096 € sur l'année.

Par 12 voix pour, 5 contre, 1 abstention, le Conseil a rejeté cette éventualité en considérant que la commune a déjà entrepris un gros effort financier pour la mise en place de Temps d'Activités Péri-éducatives (TAP) . Ont également été pris en considération le scrupule d'allonger encore la longue journée des enfants et le report des horaires du personnel chargé de l'entretien des locaux.

## Conseil municipal du 5 janvier

### Diagnostic du réseau d'assainissement

Depuis de nombreuses années, le dysfonctionnement du réseau d'assainissement a été constaté à chaque gros orage par la mise en charge du réseau, le soulèvement des tampons et le débordement des eaux usées notamment rue de la Barre.

Il ne fait pas de doute que des eaux parasites pénètrent le réseau d'eaux usées, (80.000 m<sup>3</sup>/an) ; cependant les causes de ce phénomène et les remèdes à apporter sont difficiles à mettre en évidence.

Une consultation est engagée pour choisir un bureau d'études qui réalisera ce diagnostic.

## Voeux 2015



La traditionnelle cérémonie des vœux de la Municipalité à la population de Roche s'est déroulée dans un contexte particulier. Elle survenait quelques jours seulement après le massacre dans les locaux de Charlie Hebdo et dans l'épicerie de Vincennes, quelques heures après l'impressionnante marche silencieuse à Besançon.

C'est pourquoi une minute de silence a été observée à la mémoire des 17 personnes décédées dans ce drame. Comme à l'accoutumée, le Maire a rappelé ce qui a été fait dans la Commune en 2014 et a évoqué les projets pour la nouvelle année.

Cette cérémonie a été honorée par la présence d'Alain Blessemaille, représentant de la CAGB, de Philippe Beluche, conseiller général, de Jacques Groperrin, sénateur et d'Eric Alauzet, député.



# Travail des Commissions

## Affaires scolaires

Pour le 2ème trimestre, 115 enfants sont inscrits aux activités périscolaires, ce qui démontre la qualité de la prestation fournie par l'UFCV.

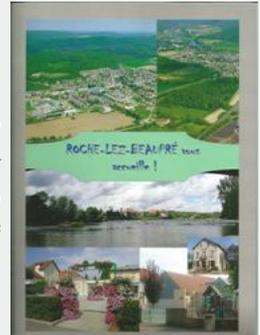


## Affaires sociales

Une visite a été faite aux pensionnaires de la maison "Ages et Vie" en décembre, avec apport de cadeaux et douceurs. Le tout bien apprécié des résidents.

## Communication

La plaquette destinée à être remise aux nouveaux Rochois, comportant tous les renseignements utiles concernant la Commune : services municipaux, horaires utiles, commerces et artisanat, associations etc. est prête depuis le 1er janvier.



## Permis de construire

Au cours de la dernière réunion, 6 Déclarations Préalables (DP) ont été étudiées.

## Bâtiments

Les travaux pour la réfection de l'appartement vacant de l'école Jules Ferry vont débiter incessamment.



## Voirie

Les quatre quartiers du village ont été parcourus par les membres de la commission et un récapitulatif des travaux et interventions à réaliser a été établi avec hiérarchisation dans le cadre de la préparation du budget 2015.

Les travaux de remplacement du transformateur de la rue des Hôtes et l'enfouissement des réseaux électrique et téléphonique se feront courant premier semestre.

# Sécurité routière

Tout le monde connaît les radars routiers ...et ce qui va avec !

**Pour lutter contre l'insécurité routière, il existe trois volets :**

- le répressif, c'est le contrôle de la vitesse ;
- l'informatif, c'est la possibilité de consulter son solde de points du permis de conduire
- le pédagogique, ce sont les stages de sensibilisation au risques routiers.

## **\*Volet informatif**

Tous les conducteurs, depuis 2009, peuvent consulter leur solde de points sur le site sécurisé

<https://www.telepoints.info>

## **\*Volet pédagogique**

Des stages de récupération de points sont régulièrement organisés à proximité de Roche-lez-Beaupré. L'accès direct, en temps réel, à la liste des stages dans la région est désormais disponible sur

<https://www.permissapoints.fr>

adresse complète (pour intégration sur webmestre) :

<https://www.permissapoints.fr/stage-recuperation-points-roche-lez-beaupre-25220-proche.html>



# Affouage 2015



C'est sous la présidence du maire que les 43 affouagistes inscrits sont venus, le 15 décembre dernier, tirer au sort leur lot pour 2015 : des lots de 12 stères environ se composant principalement de houppiers et de quelques arbres à abattre situés dans les parcelles 10, 15, 16, 19 et 27 des bois communaux. Chacun a acquitté la somme de 66 euros. Un règlement d'affouage ainsi qu'un plan détaillé des lots ont été distribués à chaque affouagiste.

Rappelons que le mot «affouage» vient de l'ancien français du XIIIème siècle, signifiant «chauffer» et il est à présent synonyme de «bois de chauffage». L'affouage est lié à l'existence de forêts communales dont l'exploitation se fait exclusivement au profit des habitants de la commune, sur décision du Conseil Municipal. Les registres municipaux, conservés depuis 1821, font état de cette pratique ; mais elle existait déjà bien avant cette date. Le nombre d'affouagistes grimpa jusqu'à 285 feux dans la première moitié du XXème siècle.

Tombé en désuétude durant plusieurs décennies, cet affouage a été remis en vigueur en septembre 2011.



## C'était Henri Bolle

Sans avoir fait partie du Conseil Municipal, Henri Bolle qui vient de nous quitter à l'âge de 91 ans, aura été, durant des décennies, au service de la Commune.



C'est en 1939 qu'il s'engage dans le corps des Sapeurs-pompiers bénévoles de Roche, service municipal, sous les ordres de son père, Georges, et il connaît son baptême du feu lors de l'incendie de la ferme de la Vaivre au mois de septembre de cette même année. Dès lors, toujours disponible, il répondra présent sur tous les fronts où le feu éclate, au bord du Doubs pour les noyades, sur les secteurs inondés, lors des accidents de la route, pour secourir les personnes victimes de malaise etc. En 1974, il succédera à Marc Péquignot comme chef de corps, fonction qu'il exercera jusqu'en 1985, date à laquelle il prend sa retraite de pompier.

En décembre 1926, le Conseil Municipal décide la création d'une entreprise de pompes funèbres communales. Georges Bolle en est adjudicataire et c'est tout naturellement qu'Henri lui succédera et assurera pendant trente ans le service des funérailles à Roche, jusqu'en 1993 lorsqu'il prendra sa retraite professionnelle.

Toujours soucieux des autres, il accomplira ses engagements avec la conscience qu'il mettait en toute chose et la Municipalité tient à rendre hommage à celui qui l'a servie si longtemps avec dévouement et désintéressement.

## Etat Civil

Naissance : Lenny LAFFOND le 29 décembre

Décès : Mr Michel PUJOL le 10 janvier

## Culte

Dimanche 1er février : à 10h30, messe à Vaire-Arcier

Samedi 7 février : à 18h, messe à Thise

Dimanche 8 février : à 10h30, messe à Roche-lez-Beaupré

Samedi 14 février : à 18h, messe à Thise

Dimanche 15 février : à 18h30, messe des familles à Novillars

Mercredi 19 février : à 19h, cérémonie des Cendres à Thise

Samedi 21 février : à 18h, messe à Thise

Dimanche 22 février : à 10h30, messe à Marchaux

Samedi 28 février : à 18h, messe Thise

## E-R-N

**Prochain loto de l' E.R.N spécial ST VALENTIN  
à NOVILLARS le Samedi 14 /02 à 20H30**



### Dotation :

bons d'achats de 15 à 600 €

Frigo américain

Cave à vin

Caddie garni

Ordinateur portable

TV 127 cm etc ...

Une rose sera offerte à toutes les dames présentes .

**Réservations : 06 03 95 26 37 ou laboiteaquine2525@gmail.com**

# Comité de jumelage



## Légende de la BEFANA

Le 6 janvier, les écoles de notre village ont reçu la visite surprise de quatre sorcières venues conter la légende italienne de la BEFANA, légende célébrée chaque année en Italie le jour de l'Épiphanie. Comme le veut la coutume, et pour les enfants sages, des friandises ont été distribuées par les sorcières.



## Notre Jumelage

Le serment du jumelage entre **SANTA BRIGIDA et ROCHE-LEZ-BEAUPRE** a été signé le **4 octobre 1997**. Le Comité de Jumelage est une délégation municipale par délibération du Conseil Municipal, d'où la création de l'association « COMITE DE JUMELAGE » régie par la loi 1901.

Le nom "EUROPE" vient d'une légende grecque : Zeus, roi des Dieux, est tombé amoureux d'Europe, fille du roi de Phénicie. Pour pouvoir l'enlever à son père, il se transforme en taureau et l'emporte en Crète sur son dos.

Le but du jumelage est de rapprocher les habitants des deux communes en vue de favoriser les relations, contacts, et échanges à divers niveaux :

- organiser des rencontres, visites ou séjours des délégations des communes jumelées,
- renforcer la citoyenneté européenne
- promouvoir notre commune et notre région dans les échanges entre les différentes communautés.

## Nos principaux projets en 2015

**Mai** : nous proposons aux enfants de CM2 de rencontrer les enfants de Santa Brigida durant les vacances de printemps, du 4 au 8 mai. Le programme correspondant est en préparation avec nos amis de Santa Brigida.

**9 Mai** : nous participerons à Besançon à la JOURNEE DE L'EUROPE en partenariat avec la ville de Besançon, la Maison de l'Europe, et les communes jumelées de la C.A.G.B.

**4 Juin** : soirée sur le film italien en partenariat avec la Bibliothèque.

**Septembre** : A l'occasion de l'EXPOSITION UNIVERSELLE DE MILAN nous organiserons pour les Rochois un séjour de 4 jours en Italie du 17 au 20 septembre dont les détails vous seront communiqués ultérieurement. Nous en profiterons pour rendre une visite à nos amis de SANTA BRIGIDA.

# Les Nounous Rochoises

Les enfants de la toute jeune association Les Nounous Rochoises ont eu la joie de recevoir le Père Noël ce jeudi.

Le bienveillant grand-père à la longue barbe blanche et au grand manteau rouge s'est prêté au jeu des confidences et des commandes de dernières minutes, chuchotées au creux l'oreille.

Chaque enfant est reparti avec la carte de Noël qu'il a créé avec sa nounou, le traditionnel paquet de papillotes et des étoiles plein les yeux.

Les petits lutins du pays rochois auront de belles choses à raconter à leurs parents en rentrant à la maison et des souvenirs pour les faire patienter jusqu'au 25 décembre."



# La Renaissance

C'est une vingtaine de gymnastes de la Renaissance de Roche-lez-Beaupré qui a participé au stage de fin d'année à la salle Lumière. Encadrées par cinq cadres de la Renaissance poussines, jeunesses et aînées ont, pendant deux jours, travaillé sur les quatre agrès imposés pour participer aux compétitions de la Fédération Sportive et Culturelle de France où est affiliée la Renaissance.

Ces deux journées à apprendre et à maîtriser les multiples difficultés de la gymnastique ont été bien fatigantes pour cette jeunesse, mais ô combien instructives. Une bonne préparation pour les compétitions à venir. Merci à l'encadrement pour sa disponibilité pendant ces deux jours.

## Calendrier compétitions 2015 :

- 8 Février : challenge Compagne/Panier (par équipes) à Voray.
- 8 Mars : coupe Interclubs (par équipes) à Audincourt.
- 15 Mars : demi-finale des championnats de Franche Comté (individuel) à Mamirolle.
- 12 Avril : étoiles féminines district de Besançon à Ornans.
- 19 Avril : finales des Championnats de Franche-Comté à Thise.
- 10 Mai : démonstration Gym salle Lumière.
- 26 Mai : badges poussins (individuel et équipes) Besançon.
- 23 Mai : régional libre Lons-le-saunier .
- 6 Juin : régional "équipes" Lons-le-Saunier.
- 14 Juin : départemental "poussins" Besançon.

# Yoseikan

6 clubs sont venus s'affronter amicalement **dimanche 21 décembre** à notre Dojo, soit 74 compétiteurs de 3 régions (Alsace / Bourgogne et Franche-Comté), sous le regard bienveillant de Maurice Furlan le fondateur du Yoseikan Budo de Franche-Comté.

Pour arbitrer cette rencontre amicale, 4 arbitres nationaux et un régional étaient présents :

## Pour la région de Franche Comté :

- Fabien Jourdan (arbitre national)
- Auguste Torrégrossa (arbitre régional) et référent régional de Yoseikan Budo et organisateur de la coupe



## Pour la région

## Bourgogne :

- Patrick Beaubernard arbitre national et responsable de la commission d'arbitrage de Bourgogne
  - Raphaële Jeannet arbitre nationale et référente régionale de Yoseikan Budo
  - Bernard Peteuil arbitre national et référent technique
- Un grand merci à l'équipe de Baume les Dames pour son implication dans cette manifestation .

## classement des clubs

### nb de compétiteurs

1er	CHATENOY LE ROYAL	22
2ème	ESPERANCE GERGY	12
3ème	YOSEIKAN BAUMOIS	18
4ème	YOSEIKAN BUDO CHALONNAIS	11
5ème	ARTS MARTIAUX ROCHOIS	8
6ème	ALSACE	3

soit un total de : 74      nb d'absents : 30

## Résultats des Arts Martiaux Rochois :

Tabib Salma 3ème (mini poussins) ; Torrégrossa Thomas 1er, Picaud-Bernet Nathan 2ème et Gérin Adam 3ème (poussins - 22 kg) ; Tabib Younès 3ème (poussins -27 kg) ; Arnoud Thomas 1er (minime) ; Comte Dorian 3ème (minime) et 4ème (cadet - 54kg) ; Pinto Mathéo 1er (open junior)

# Bibliothèque

**Sylvie Nicod**, qui avait déjà exposé en mars 2009, revient à la bibliothèque pour nous proposer sa nouvelle collection de coquelicots blancs, les lundis et mercredis de 16h30 à 18h30 et les samedis de 11h à 12h. Sylvie utilise l'acrylique, le papier de soie ainsi que le gel de texture.



**Attention ! Certaines de nos animations ont changé de jour et d'horaire**

**Apéritif thématique** : **Judi** 5 février 2015 à **18h**. «Nous avons entendu la voix des pauvres» Jeanne-Antide Thouret, Franc-Comtoise, originaire de Sancey. Sa vie et son œuvre seront présentées par **Jeanne Courvoisier**.



**Accueil des pensionnaires de SDH de Novillars** : Jedis 5 et 19 février 2015 de 11h à 11h45.

**Atelier Ecriture Enfants** : Mardi 10 février 2015 de 16h30 à 18h.

**Atelier Ecriture Adultes** : Jeudi 12 février 2015 de 17h à 19h.

**Club-Lecture** : **Judi** 19 février 2015 de 18h à 19h30 : **Nos coups de cœur**.

# Tennis de table

## L'irrésistible ascension pongiste

La galette des rois du tennis de table de Roche est, bien sûr, l'occasion d'un moment de rencontre et d'amitié pour les différents protagonistes du club : joueurs, parents, dirigeants, coaches, élus locaux, sponsors et amis. Ils furent nombreux (près de 70 personnes) réunis ce vendredi 9 janvier salle Lumière à répondre à l'invitation .

Le rendez-vous offre aussi l'opportunité de faire le point sur les résultats de la demi-saison écoulée et d'envisager la suite. S'agissant du bilan, il est plus que flatteur et, pour tout dire, carrément exceptionnel : sur huit équipes engagées dans le championnat, quatre ont en effet décroché de haute lutte leur billet pour la division supérieure en s'installant l'une comme l'autre à la première place de leur tableau devant sept adversaires respectifs, pour certains particulièrement coriaces. Bref, du jamais vu !

Le président Thierry Beaumont avait donc le sourire en s'adressant à ses hôtes, eux-mêmes ravis de ces magnifiques performances. Evoquons les brièvement : l'équipe-phare du club, qui évoluait depuis plusieurs années en pré nationale de zone, accède donc à la division supérieure, soit la Nationale 3. A l'échelon régional, qui compte quatre niveaux, deux équipes rochoises - la Régionale 3 et l'une des deux R4 - assurent elles aussi la montée ainsi que, au niveau départemental, la D5, formée pour l'essentiel de jeunes joueurs si talentueux et motivés qu'ils peuvent envisager un nouvel exploit à l'issue de la 2e phase qu'ils disputeront donc en D4.

Evidemment, la suite s'annonce plus délicate. Toutes les équipes "montantes" visent désormais le maintien dans leur tableau respectif - certes extrêmement relevé - même si l'une des deux Régionales 2 en lice peut raisonnablement, grâce au renfort de deux joueurs expérimentés, envisager la montée en R1, antichambre de la pré-nationale.

D'ici là, le public rochois et tous les amateurs de ping pong sont cordialement invités à venir supporter l'équipe-phare du club (la N3) qui rencontrera à domicile ses adversaires de Proville le 14 février, Eurville le 7 mars et Roissy le 28 mars. Les matchs se disputeront salle Lumière, les samedis à 17h. Le spectacle est garanti. Venez nombreux !



***La pré-nationale de zone (photo) évolue à présent en Nationale 3. Trois autres équipes rochoises accèdent, elles aussi, à l'échelon supérieur.***

## Saviez-vous que ...

### CENTRE DE SOINS DES Docteurs PIQUARD *Médecins de pères en fils*

...le bâtiment que les infirmières ont quitté en 2013 est riche de toute une histoire ? La maison a été construite par **l'abbé Jean-Baptiste Rousiot en 1853**. Bien vite, elle passe aux mains d'Alexandre Rousiot, époux de Jeanne Vitte. Félicien Coquillot, cultivateur, l'acquiert en 1882 et l'agrandit.

Son neveu, Charles, lui aussi cultivateur, hérite de la maison, même s'il demeure dans sa ferme de l'actuel 9, rue d'Arcier. En face, au numéro 8, habite, outre la famille Weber, Jeanne-Françoise Monnot, dite Freluche, receveuse des Postes, avec sa mère et une aide pour le travail de la poste (rappelons que depuis 1905, et jusqu'en 1929, la poste est installée dans l'actuel immeuble du 8, rue d'Arcier). Charles et Freluche convolent en justes noces le 25 avril 1913. Charles décède le 5 avril 1936, laissant à sa femme, puisqu'il n'y a pas de descendance, les deux propriétés des 7, maison de rapport, et 9, ferme, rue d'Arcier et tous les terrains agricoles rattachés à cette dernière.

Freluche décède le 19 décembre 1944 après avoir légué, par testament olographe du 14 juillet de la même année, à Pierre-Eugène Charon la totalité de ses biens (d'une valeur estimée à 620 000 francs), en stipulant cependant que la maison de rapport serve pour des religieuses. Pierre Charon fait don à la «Nouvelle Société Civile de Roche-lez-Beaupré» de tout ce qu'il a reçu. Une partie sera vendue à Louis Girardet (la ferme et les terrains agricoles) en 1950 et l'autre (8 pièces d'habitation, cave, grenier, jardin, verger) restera propriété de la Société Civile.



Dans cette maison du 7, logeront, notamment, les femmes Eguillon, dont Madeleine qui fut professeur libre et institutrice à l'école des filles pendant la guerre et membre du Comité d'accueil pour les familles venant de la région parisienne ; elle donna des rudiments d'anglais à Michèle Carry et Denise Léoutre tandis que sa mère, Marguerite, devient en juillet 1942, secrétaire de mairie et régisseuse des recettes.

**A partir de 1955**, environ, s'installe au rez-de-chaussée la première pharmacie tenue par M.Bardelli et dont le préparateur était monsieur Léveillé. Jusqu'alors, c'était Edouard Vernet, qui demeurait au 16, rue des Ecoles, préparateur en pharmacie à Besançon, qui se chargeait des ordonnances et rapportait les remèdes prescrits. Quelques années plus tard, la pharmacie migra au 7, rue Nationale.(Pour la petite histoire, Edouard Vernet fut élu conseiller municipal en 1935 sur une liste de « gauche ». Dépités, ses opposants brisèrent à coups de pierre le lampadaire de la rue des Ecoles situé près de son domicile!)

**Le 22 avril 1964**, la Nouvelle Société Civile fait donation au département de la maison parce qu'elle ne possède pas les fonds pour entreprendre les réparations nécessaires et le nouveau propriétaire devra installer, à ses frais, un centre de Protection Maternelle et Infantile (PMI) et un centre de soins infirmiers

C'est ainsi qu'y logèrent trois oblates : Marie-Thérèse, Gaby Fugeray et Simone Maillard, toutes trois infirmières. Après leur départ pour le Loiret, elles furent remplacées par des infirmières libérales, tandis que l'appartement du haut fut loué successivement à plusieurs familles.

**Le 11 octobre 1994**, la Municipalité de Roche acquiert l'immeuble ci-dessus désigné pour la somme de 700 000 francs, payable sur cinq ans.



*Descente de cave du dispensaire*

Lors de sa séance du **28 juillet 2014**, le Conseil Municipal décide de mettre à la disposition des associations rochoises les pièces précédemment occupées par le centre de soin.

Le cabinet de l'orthophoniste demeure sur la partie arrière du rez-de-chaussée tandis que l'étage est toujours loué à une famille.